



## **CONTEXTUALISER LA FORMATION PAR ALTERNANCE DANS LES CEFFA EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE AU CAMEROUN<sup>1</sup> : CAS DU COVID-19**

---

---

<sup>1</sup> Ce document a été rédigé par la Coordination Pédagogique de la PROCEFFA constituée du Délégué Pédagogique (Benoît BIRWE) et du Coordinateur Pédagogique (Hervé Berlin MOUDIO).



**Tout accompagnement devrait, au préalable, tenir compte du respect scrupuleux de toutes les mesures d'hygiène et de sécurité des personnes impliquées dans ce travail. Les moniteurs, avant toute séance, physiques doivent rappeler aux apprenants toutes ces mesures. Tout document élaboré pendant cette période doit revêtir des slogans du genre « Attention au COVID-19 ; Respectez les mesures prescrites ; Stoppons le COVID-19, etc. »**

Ce document fait suite aux mesures gouvernementales édictées le 17 mars et complétées le 10 avril 2020 ordonnant la fermeture des écoles, centres de formation professionnelle (et partant des CEFFA), à la décision de la Présidente du Conseil d'Administration de la PROCEFFA adressée aux organisations membres et au rapport synthèse de la PROCEFFA sur la situation du COVID-19 au Cameroun. Il est un document d'accompagnement des équipes pédagogiques des CEFFA en cette situation inédite qui nous amène à penser la formation autrement en envisageant l'enseignement ou la formation à distance de proximité.

## Rappel des éléments de contexte

---

- L'existence d'une crise sanitaire (COVID-19) en cours dans le monde et au Cameroun ;
- Les CEFFA/écoles/centres de formation professionnelle sont fermés ;
- Les apprenants des CEFFA sont en familles ; quelques-uns chez des maîtres de stage ;
- Les moniteurs assurent le service minimum pour la continuité de la formation ;
- Les moniteurs assurent la permanence administrative ;
- L'OP accompagne l'équipe pédagogique dans son travail et lui donne les moyens dont elle a besoin ;
- Les rapports de formation contextualisée sont à envoyer, toutes les deux semaines, à la PROCEFFA pour lui permettre de suivre et d'accompagner le processus, de documenter les bonnes pratiques.

## L'accompagnement des jeunes des CEFFA en familles ou chez des maîtres de stage en temps de crise sanitaire liée au COVID-19

---

Depuis le 17 mars 2020, l'Etat du Cameroun a édicté 13 mesures pour lutter efficacement contre la propagation de la pandémie du COVID-19 dans notre pays. Ces mesures ont été renforcées par 07 nouvelles mesures publiées le 10 avril 2020.

En raison **de la fermeture des CEFFA**, la **PROCEFFA** propose aux apprenants/élèves et à leurs moniteurs/formateurs/enseignants un dispositif d'enseignement/formation à distance et de proximité selon le contexte de chaque CEFFA dénommé « **Mon CEFFA en Famille** ». Ce service pédagogique est constitué de 03 plateformes : une plateforme pour l'**EFA**, une pour l'**IFER** et une autre pour l'intégration des enseignements-formations-évaluation. Ce dispositif, à la fois numérique (dans la mesure du possible), de suivi-apprentissage-formation-évaluation en familles en semi-présentiel ou dans une certaine mesure chez des maîtres de stage, et à distance. Il peut également permettre aux moniteurs/formateurs/enseignants de proposer des **classes virtuelles** à leurs apprenants/élèves pour ceux qui sont équipés des technologies adaptées. Ils peuvent ainsi animer des séances ou des cours via le partage des photocopiés aux apprenants, par visioconférence (si possible), par appels téléphoniques, WhatsApp, mails, etc. et par le suivi in loco/in situ. Toutes ces méthodes sont concentrées autour du coaching, tutorat, compagnonnage, etc. Le tableau de bord qui permet aux équipes pédagogiques de mettre en œuvre ces dispositifs est le plan de formation. Pour les visites en familles, la fiche de suivi de l'apprenant est l'outil privilégié.

## Deux plateformes distinctes

---

Le service de continuité des activités pédagogiques est assuré par le CEFFA/école/établissement/équipe pédagogique pour toute la durée de la période de crise sanitaire du « Coronavirus COVID-19 ». Le CEFFA propose des parcours pédagogiques permettant de couvrir une **période de quatre semaines**, pour les niveaux suivants :

- **EFA: Mon CEFFA en Famille:** de la 1<sup>ère</sup> en 3<sup>ème</sup> année : connaissance de la réalité (Plan d'Etude, Mise en Commun, Visite d'Etude, Intervention Extérieure, Apprentissages Pratiques, AGR), cours techniques et professionnels (Exploitant Agricole, Apiculture, Esthétique-Coiffure, Industrie de l'Habillement, Hôtellerie-Restaurant, Secrétariat bureautique, Maintenance informatique), cours d'enseignement général (mathématiques, français, anglais, informatique et éducation aux médias, ECM), thèmes transversaux (genre, environnement, sensibilisation au COVID-19).
- **IFER : Mon CEFFA en Famille:** de la 1<sup>ère</sup> en 2<sup>ème</sup> année : connaissance de la réalité (Plan d'Etude, Mise en Commun, Visite d'Etude, Apiculture, Apprentissages Pratiques, AGR), cours techniques et professionnels, cours d'enseignement général (mathématiques, sciences physiques, français, anglais, informatique et éducation aux médias, ECM), thèmes transversaux (genre, environnement, sensibilisation au COVID-19).

## Comment ça marche ?

---

Un test auquel sont soumis les apprenants/élèves des CEFFA permet de déterminer leur niveau scolaire et d'adapter les exercices. Ces dispositifs permettent aux apprenants/élèves de **réviser leurs cours de deuxième trimestre** grâce à **un ensemble de parcours conformes aux programmes** : activités en ligne (cas d'exception), séquences de cours conformes aux prévisions des plans de formation et ne ressortant que l'essentiel des compétences à conférer aux apprenants, entraînements, exercices en téléchargement dans les téléphones ou ordinateurs, cahiers de bord, livres numériques et vignettes actives (si possible), illustrations...

Ces parcours sont spécialement **conçus pour des apprenants/élèves dans le cadre d'un apprentissage à la maison**. Ce ne sont pas de simples ressources numériques, mais un dispositif pédagogique dont l'architecture et la scénarisation vont guider l'apprenant/élève tout au long de sa progression pour lui permettre de réussir son apprentissage. Chaque jour, ils découvrent des séances de travail à réaliser de façon personnelle, en présence d'un moniteur ou en ligne.

**Chaque séance est consacrée à une discipline et s'articule autour d'un sujet et des objectifs spécifiques.** A chaque séance sont prévues des activités en autocorrection que les apprenants/élèves effectuent directement dans les guides qui leur sont remis par les moniteurs ou en ligne (cas d'exception). Les apprenants/élèves peuvent accéder à chaque séance de travail en autant de fois qu'ils le souhaitent à partir des prescriptions données par leurs tuteurs et ainsi reprendre là où ils s'étaient arrêtés lors de leur consultation précédente. Le temps estimatif pour réaliser une séance est d'une heure. Des synthèses avec les notions essentielles à retenir clôturent les séances ou des groupes de séances.

Il revient aux moniteurs d'assurer le suivi pédagogique en ligne (cours, exercices, correction...) par téléphone ou de façon physique des apprenants/élèves. La coordination pédagogique de la PROCEFFA peut être saisie en cas de difficulté rencontrée dans la mise en œuvre de ce dispositif.

## Comment les moniteurs/formateurs se mobilisent-ils pour assurer la continuité pédagogique liée à la crise sanitaire du COVID-19 ?

---

La **mobilisation** en un temps record des **moniteurs/formateurs** pour assurer une **continuité pédagogique** grâce au numérique, par téléphone, mails, présence physique est en cours depuis le début de la crise sanitaire « **Coronavirus COVID-19** ». De multiples initiatives se sont mises en place par les Organisations Promotrices pour relever l'immense défi face à cette situation inédite. Tous les acteurs de la formation (OP, moniteurs, maîtres de stage, apprenants, familles, autres personnes ressources) sont mobilisés pour assurer la continuité pédagogique aux apprenants, et poursuivre les programmes et apprentissages en familles et dans les meilleures conditions.

La **continuité pédagogique** vise à s'assurer que les apprenants/élèves poursuivent des activités de formation leur permettant de progresser dans leurs apprentissages. Les activités proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe et ce à venir. Il convient que le travail demandé soit régulier et doit pouvoir être réalisé dans un temps adapté. Le temps consacré à chaque domaine de formation ou d'enseignement doit être corrélé aux horaires habituels, tandis que les travaux proposés sont adaptés à l'âge et à la maturité des apprenants.

Conformément aux recommandations nationales (MINESEC/MINEFOP/PROCEFFA) liées à la continuité pédagogique, la priorité doit être accordée à l'approfondissement et à la consolidation des notions déjà abordées et des compétences transversales et disciplinaires en cours d'acquisition.

Pour les compétences à acquérir, les moniteurs peuvent proposer aux jeunes des activités d'apprentissage adaptées et par petit coup assimilables aisément. Les moniteurs peuvent utiliser ces moments pour proposer des évaluations de tous ordres adaptés aux compétences à conférer et aux activités d'apprentissage. Le contexte d'apprentissage doit refléter l'évaluation proposée à l'apprenant.

## Les outils recommandés pour assurer la continuité pédagogique (PROCEFFA)

---

La solution à privilégier : **Mon CEFFA en Famille**.

Après deux semaines de mise en marche de ces dispositifs « **Mon CEFFA en Famille** », il faut évaluer la mise en œuvre du dispositif qui pourra sans doute montrer ses qualités, ses forces et faiblesses tant en termes de contenus que d'outils de collaboration. La solution de classe en ligne, par téléphone ou au moyen des photocopies a déjà fait ses preuves dans d'autres cas de crises dans le monde. Le cas du COVID-19 étant particulier, il sera tout autant important d'en tirer les leçons pour l'améliorer au cas où elle perdure, ou au cas où une autre, du même genre, venait à survenir. Il est important pour les moniteurs de diffuser les bonnes pratiques sur la plateforme/forum « **MON 2019** » pour permettre à tous de vivre et partager des expériences diverses et à les contextualiser.

## Des solutions pour la permanence administrative ( équipe pédagogique et personnel d'appui)

---

Plusieurs outils pour échanger, interagir et collaborer au sein de l'équipe pédagogique sont disponibles. Au-delà d'utiliser des discussions avec plusieurs grands groupes à travers le numérique disponibles, le téléphone et les diverses applications y liées peuvent être utilisées. Il est aussi recommandé des échanges par mails. Ces outils devraient nous permettre d'assurer la continuité administrative. Le directeur du CEFFA organise cette permanence administrative. Les moniteurs ne sont pas obligés d'être tous au CEFFA au même moment. Le suivi des activités dans les ateliers et fermes pédagogiques du centre doivent continuer sans en recevoir les effets néfastes du « **COVID-pédagogique** », c'est-à-dire liés au COVID-19. La tenue des réunions peut donc prendre diverses formes en fonction des outils de communication disponibles. L'une des réunions de bilan dont la réunion bihebdomadaire est obligatoire. Elle doit être assortie d'un rapport circonstancié et

ressortant toutes les activités menées au cours de la période considérée. Elle respecte le découpage du calendrier de formation et le séquençement du plan de formation.

## **Ne pas perdre les apprenants les plus défavorisés**

---

La grande crainte liée à ce confinement est de voir à terme trop d'**apprenants décrocher**, d'autant plus que cette période risque de durer. Le Gouvernement camerounais, ayant prolongé le confinement et édicté 07 nouvelles mesures, est conscient de la gravité de la situation et des précautions à prendre pour sauver la formation des jeunes, et par ricochet l'année scolaire 2019/2020. Il est important pour les apprenants en situation de déconnection du réseau téléphonique de recevoir leurs cours sous forme de photocopiés et un suivi physique est recommandé à cet effet. D'autres initiatives contextualisées peuvent être adaptées à notre environnement.

**N.B. :** *Ces dispositifs seront évalués par la PROCEFFA à la fin de la crise sanitaire et les rapports des délégués pédagogiques feront foi.*

**(é)Le Secrétariat Exécutif**

## **Références**

---

- 13 Mesures du Gouvernement du Cameroun contre le COVID-19 (17/03/2020).
- 07 nouvelles Mesures du Gouvernement du Cameroun contre le COVID-19 (10/04/2020).
- Note PRCE/PCA/18/01/MHA du 18 mars 2020 portant « Fermeture des structures conformément aux instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement » (Mariam HAMAN ADAMA, PCA de la PROCEFFA).
- Plan International, Global Programme Guidance COVID-19.
- Politique de la formation professionnelle par alternance de la PROCEFFA.
- Rapport PROCEFFA sur la situation du COVID-19 au Cameroun (mars 2020).
- VIA DB COVID-19 – Best Practices (April 2020).
- Wikipédia
- [www.tice-education.fr](http://www.tice-education.fr) (articles), consulté le 13/04/2020.
- [www.proceffa.org](http://www.proceffa.org).